



Le + syndical

59/63 rue du Rocher
75008 Paris

Tél : 01 55 30 12 12
Web : www.cfecgc.org

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

PP1-09.01.2008-14.00

Revoir le fonctionnement de la médecine du travail

La CFE-CGC tient à exprimer son intérêt et son approbation de l'action de Xavier Bertrand, ministre du Travail, à l'égard du médecin du travail "rejeté" par IBM pour avoir dénoncé les méthodes de gestion des ressources humaines de cette entreprise.

Au moment où le stress fait la démonstration de sa gravité, ne serait-ce que par l'épidémie de suicides, il était très important qu'un tel signe soit donné !

Au moment où les troubles musculo-squelettiques explosent dans les statistiques de la Sécurité sociale ;

Au moment où, enfin, les autorités prennent en compte les problèmes de l'amiante, le médecin du travail pourra-t-il enfin être appuyé dans son action de surveillance et de conseil et non mis à l'encan ? ;

La médecine du travail doit revoir son fonctionnement et surtout son mode de gouvernance dans lequel les employeurs ont un pouvoir disproportionné. La CFE-CGC exige une gestion paritaire stricte avec un niveau minimal de service régional et un contrôle sérieux des autorités régionales trop absentes

Seul le respect de ces conditions permettront enfin un exercice répondant aux attentes de la population et de la loi. À défaut, la santé au travail tombera dans la judiciarisation qui ne sera bonne ni pour les salariés ni pour les entreprises.

Attachée de presse
Stéphanie Forge
Tél : 01 55 30 12 58
forge@cfecgc.fr